

COMMUNE DE SOISSONS-SUR-NACEY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 07 AOÛT 2023 **20 heures 00**

Convocation du 24/07/2023

Le 07 Août 2023 à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal de SOISSONS-SUR-NACEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Gabriel DELOGE, Maire.

Étaient présents : Gabriel DELOGE, Charles RAMBAUD, Jean-Marc MASLY, Michelle BONNE, Florence BIA-JEUNOT, Sébastien DALLAVALLE, Jérôme MORIZOT,

Était Absente Excusée : Delphine CORBERANT,

Étaient Absents : Magali DUPLESSIS, Francis CULAS, Patrice BOU SAADA.

Secrétaire : Michelle BONNE.

TARIFS REPAS DU 13 JUILLET 2023

Les Communes de Soissons-sur-Nacey et Vielverge organisent la Fête Nationale du 14 Juillet 2023.

Un repas est prévu le 13 Juillet 2023 à la Salle des fêtes de Soissons.

Les tarifs du menu ont été fixés comme suit :

- 18€ pour les Adultes,
- 10€ pour les Enfants jusqu'à 10 ans.

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, les tarifs proposés ci-dessus.

OFFRES - TRAVAUX DE VOIRIE 2023 - RUE DE FLAMMERANS

Monsieur le Maire présente la synthèse de l'analyse des offres suite au marché relatif aux travaux de voirie 2023 concernant la rue de Flammerans.

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition de l'Entreprise EUROVIA pour un montant de 59 994,88€ HT relatif à cette sécurisation des trottoirs.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRAVAIL DE MADAME DIDELOT MARLENE

Le Maire rappelle à l'Assemblée les 2 contrats de travail de Marlène DIDELOT en tant qu'ATSEM pour 23h/semaine et Adjoint Technique pour 1h/semaine, qui arrivent à échéance le 31/08/2023.

Après avoir donné toutes les explications aux membres du Conseil Municipal, il est donc décidé, à l'unanimité, de renouveler les 2 contrats pour 1 an.

TARIFS REPAS DU 03 SEPTEMBRE 2023

La date de la Fête Patronale de la Commune est fixée au Dimanche 03 Septembre 2023.

Les tarifs du repas ont été fixés comme suit :

- 10€ pour les Adultes,
- 5€ pour les Enfants jusqu'à 10 ans.

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, les tarifs proposés ci-dessus.

.../...

TARIFS BOISSONS POUR LES DIVERSES FÊTES

Monsieur le Maire propose de fixer les différents tarifs des boissons pour les diverses fêtes sur la Commune :

- 2€ pour les boissons en cannettes non alcoolisées et les bières,
- 7€ pour les bouteilles de vin (rosé, blanc, rouge),
- 1€ la bouteille d'eau 1,5L,
- 1€ le verre de vin,
- 0,50€ la bouteille d'eau 0,5L.

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, ces différents tarifs.

QUESTIONS DIVERSES

- **REPAS DES ANCIENS**

Le repas des Anciens est fixé au Dimanche 03 Décembre 2023 à la Salle des fêtes de Soissons en accueillant les personnes nées en 1958.

- **ARBRE DES ENFANTS**

La plantation de l'arbre des enfants nés en 2023 aura lieu également le Dimanche 03 Décembre 2023.

- **CENTENAIRE**

La Municipalité se rendra chez Madame FAUVERNEY Jeannine pour fêter ses 100 ans le Mardi 21 Novembre 2023.